

gissement ont fait trembler tant de fois vos maîtres, qu'attendez-vous ? Pour quel moment réservez-vous vos flambeaux et les pierres qui pavent vos rues ? Arrachez-les..... Mais les citoyens honnêtes, s'il en reste quelques-uns, s'élèveront enfin. On verra que l'esprit du monopole est petit et cruel. On verra qu'il est insensible au bien public. On verra qu'il n'est contenu ni par le blâme présent, ni par le blâme à venir. On verra qu'il n'aperçoit rien au-delà du moment. On verra que, dans son délire, il a prononcé cet arrêt, et qu'il l'a prononcé dans tous les temps et chez toutes les nations.

« Périssent mon pays ! périssent la contrée où je commande ! périssent le citoyen et l'étranger ! périssent mon associé, pourvu que je m'enrichisse de sa dépouille ! Tous les lieux de l'univers me sont égaux. Lorsque j'aurai dévasté, sucé, exténué une région, il en restera toujours une autre où je pourrai porter mon or et en jouir en paix ».

LIVRE QUATRIÈME.

VOYAGES, ÉTABLISSEMENTS, GUERRES ET COMMERCE DES FRANÇAIS
DANS LES INDES ORIENTALES.

EN commençant cet ouvrage, je fis le serment d'être vrai, et jusqu'ici j'ai la conscience de ne l'avoir pas oublié. Puisse ma main se dessécher, s'il arrivait que, par une prédilection qui n'est que trop commune, je m'en imposasse à moi-même et aux autres sur les fautes de ma nation ! Je n'atténuerai ni le bien ni le mal que nos ancêtres ont fait ; et ce sont les Portugais, les Hollandais, les Anglais même, que j'attesterai de mon impartialité. Qu'ils me lisent et me jugent. S'ils découvrent que je me sois relâché avec les Français de la sévérité avec laquelle je les ai traités, je consens qu'ils me rangent au nombre des flatteurs qui, depuis deux mille ans, ont empoisonné les peuples et leurs souverains ; qu'ils ajoutent mes volumes à la multitude des monumens de la bassesse dans le même genre ; qu'ils me soupçonnent d'avoir ouvert l'entrée de mon âme à la terreur ou aux espérances. Je m'abandonne à tout leur mépris.

Les anciens Gaulois, presque toujours en guerre les uns avec les autres, n'avaient entre eux d'autre communication que celle qui peut convenir à des

^{1.}
Anciennes
révolutions
du commerce
de France.

peuples sauvages, dont les besoins sont toujours très-bornés. Leurs liaisons au-dehors étaient encore plus resserrées. Quelques navigateurs de Vannes portaient dans la Grande-Bretagne de la poterie, qu'ils échangeaient contre des chiens, des esclaves, de l'étain et des fourrures. Ceux de ces objets qui ne trouvaient pas des acheteurs dans la Gaule même passaient à Marseille, où ils étaient payés avec des vins, des étoffes, des épiceries, que les négocians de l'Italie ou de la Grèce y avaient apportés.

Ce genre de trafic ne s'étendait pas à tous les Gaulois. On voit dans César que les habitans de la Belgique avaient proscrit chez eux les productions étrangères comme capables de corrompre les mœurs. Ils trouvaient leur sol assez fertile pour suffire à tous leurs besoins. La police des Celtes et des Aquitains était moins rigide. Pour être en état de payer les marchandises que leur offrait la Méditerranée, ces peuples se livrèrent à un travail dont ils ne s'étaient pas avisés jusqu'alors : ils ramassèrent avec soin les paillettes d'or que plusieurs de leurs rivières charriaient avec leurs sables.

Quoique les Romains n'aimassent ni n'estimassent le commerce, il devint nécessairement plus considérable dans la Gaule après qu'ils l'eurent soumise, et en quelque sorte policée. On vit se former des ports sur les deux mers qui baignaient ses rivages. Il fut construit de toutes parts de

grandes et magnifiques voies, dont les débris nous causent encore de l'étonnement. Toutes les rivières navigables eurent des compagnies de marchands auxquelles on avait accordé de grands privilèges, et qui, sous le nom de *nautés*, étaient les agens de la plupart des échanges qui pouvaient avoir lieu à cette époque.

Les Francs envahirent la Gaule au cinquième siècle ; et ses habitans, qui avaient été comptés pour peu de chose par les plus fiers des conquérans, ne furent pas plus importans aux yeux du féroce Clovis, aux yeux de ses sanguinaires ou imbécilles descendans. La rage de ces barbares s'étendit aux cirques, aux amphithéâtres, aux chemins, aux monumens de tous les genres élevés par Rome, qu'on détruisit ou qu'on laissa tomber. Autun, Lyon, Arles, Marseille, ces cités si florissantes sous leurs lois municipales, ne furent plus que des masures. Les dévastateurs avaient sous leurs mains la pierre, le marbre, les plus beaux bois, et ils ne construisaient que des baraques de boue couvertes de feuillages.

L'assassinat, l'empoisonnement, l'adultère, le viol, tous les forfaits étaient évalués en argent. La passion de ces sauvages pour l'or était si aveugle, qu'eux-mêmes en tarissaient la source par leurs vexations. Un bateau qui arrivait à une ville devait un droit pour son entrée, un droit pour le salut, un droit pour le pont, un droit pour approcher du bord, un droit d'ancrage, un droit pour

la liberté de décharger, un droit pour le lieu où il devait placer ses marchandises. Les voitures de terre n'étaient pas traitées plus favorablement. Des commis, répandus partout, partout exigeaient des taxes arbitraires. Les excès furent poussés au point que quelquefois le prix des effets conduits au marché n'était pas suffisant pour payer les frais préliminaires à la vente. Une oppression si soutenue amena un découragement universel.

Bientôt il n'y eut plus d'industrie, de manufactures que dans le cloître. Les moines n'étaient pas alors corrompus par l'oisiveté, par l'intrigue et la débauche. Des soins utiles remplissaient tous les instans d'une vie édifiante et retirée. Les plus humbles, les plus robustes d'entre eux partageaient avec leurs serfs les travaux de l'agriculture. Ceux à qui la nature avait donné moins de force ou accordé plus d'intelligence recueillaient dans des ateliers les arts fugitifs et abandonnés. Les uns et les autres servaient dans le silence et la retraite une patrie dont leurs successeurs troublèrent trop souvent la tranquillité, dévorèrent trop souvent la substance.

Quand ces solitaires n'auraient employé aucune des voies iniques qui les ont conduits au degré d'opulence que nous leur voyons, et qui nous indignent, il fallait qu'ils y arrivassent avec le temps. C'était une suite nécessaire de leur régime. Les fondateurs des monastères ne pensèrent point à une des conséquences assez simples de l'austérité

qu'ils imposaient aux moines; je veux dire à un accroissement de richesse dont il est impossible de fixer la limite, du moment où le revenu excède la dépense d'une année commune. Cette dépense, restant toujours la même, et ne subissant de variation que celle des circonstances qui font hausser ou baisser le prix des denrées, ce surplus du revenu s'entassait continuellement, quelque faible qu'on le suppose, doit à la longue former une grande masse. Les lois prohibitives publiées contre les gens de main-morte, peuvent donc ralentir, mais ne peuvent jamais arrêter les progrès de l'opulence monastique. Il n'en est pas ainsi des familles des citoyens qui ne sont assujettis à aucune règle. Un fils dissipateur succède à un père avare. Les dépenses ne sont jamais les mêmes. Ou la fortune s'éboule, ou elle se refait. Ceux qui dictèrent les constitutions religieuses ne se proposèrent que de faire des saints, et ils tendirent plus directement, plus sûrement à faire des riches.

A la fin du septième et au commencement du huitième siècle furent établies deux foires, l'une dans Paris même, et l'autre à deux lieues de cette capitale du royaume. Aussitôt accoururent à ces points de réunion, alors très-rare, les Saxons avec l'étain et le plomb de l'Angleterre; les Esclavons avec les métaux du nord; les Juifs avec des ouvrages d'orfèvrerie; les Grecs, les Italiens, les Espagnols avec les productions de leur terri-

toire , avec les marchandises des Indes qu'ils avaient reçues par la Syrie et par l'Égypte. On n'avait guère que des serfs à leur donner en paiement, et on leur en livrait un très-grand nombre. De pareils échanges ne pouvaient durer longtemps , et ils avaient à peu près cessé lorsque Charlemagne monta sur le trône.

Ce prince , inspiré par son seul génie, ou instruit par ses voyages d'Italie , entreprit de tirer ses états de la misère où il les avait trouvés réduits. On pourrait lui reprocher de s'être écarté du but qu'il s'était proposé en réglant le prix des étoffes, et en assignant à chaque ordre de citoyens l'habillement qu'il lui serait permis de porter ; mais ce que cette erreur pouvait entraîner d'inconvéniens fut plus que compensé par des vues d'une utilité incontestable. Il établit dans les domaines royaux, et sous sa direction immédiate, des cultures de tous les genres, et tous les arts alors connus. Son exemple fut suivi par tous les grands propriétaires , et, avec le temps, par la plupart de ses sujets. On était encouragé à ces travaux par la facilité d'en faire circuler le produit dans un empire immense qu'aucun trouble n'agitait ; par la sûreté qu'on trouvait à lui faire franchir des frontières généralement respectées ; par la commodité de l'expédier par des rivières et par des côtes bien défendues. La navigation de la France, jusqu'alors réduite à ses seuls parages , s'étendit jusqu'aux contrées les plus reculées du levant ,

grâces à l'attention qu'avait eue son souverain de former des liaisons avec les maîtres de ces régions , beaucoup plus civilisées à cette époque que l'Europe. Les projets de Charlemagne pour la prospérité de ses peuples s'étendaient bien plus loin encore. Il voulait qu'un canal tiré du Rhin au Danube établit une communication suivie entre l'Océan et le Pont - Euxin. Son mariage , arrêté avec Irène , l'affermissait de plus en plus dans cette résolution. Déjà il voyait les empires d'Orient et d'Occident réunis sur sa tête , lorsque le patrice Nicéphore s'empara d'une nouvelle couronne qui lui était destinée.

Le bien opéré dans un royaume , le premier , presque le seul de l'Occident , devait tenter la cupidité des pirates de la mer Baltique, qui, sous le nom de Normands , avaient depuis quelque temps contracté l'habitude d'aller chercher sur des côtes et dans des îles mal gouvernées ou mal défendues des richesses que leur âpre climat leur refusait. Sur leurs bâtimens grossièrement construits , mais qui allaient à la rame et à la voile , ils entassaient l'argent, les meubles , tout le butin qu'ils avaient fait ; ils chargeaient le bétail qu'ils avaient trouvé ; ils amenaient comme esclaves les hommes, les femmes, et jusqu'aux enfans, qu'ils comptaient associer un jour à leurs brigandages. Ces horreurs se renouvelaient tous les ans , et souvent plus d'une fois chaque année. Pour préserver ses immenses possessions d'un fléau si de-

structeur, Charlemagne s'était vu réduit à construire des vaisseaux dans tous ses ports, depuis l'embouchure du Tibre jusqu'à l'embouchure de l'Elbe. Ils restaient toujours équipés et toujours armés. Les seigneurs avaient ordre d'y servir en personne comme dans les armées de terre. Boulogne, où s'embarquaient les Romains pour passer dans la Grande-Bretagne, était le principal rassemblement de ces forces maritimes. On y avait relevé le phare, que le temps avait détruit.

Ces précautions avaient garanti la France des ravages qui désolaient tant d'autres contrées. Mais les Normands ne virent pas plus tôt dans la tombe le vigilant et redcutable monarque qui les avait prises, qu'ils se jetèrent sur son héritage. Dès 843 ils entrèrent dans la Seine et dans la Loire, pillèrent Rouen, Tours, les lieux plus ou moins riches situés sur les bords des deux fleuves, et ne s'en éloignèrent que lorsqu'il n'y resta plus rien à prendre. Ce furent l'année suivante des calamités nouvelles. En 845 ils arrivèrent jusqu'à la capitale de l'état, dont ils brûlèrent les maisons de bois après les avoir dépouillées du peu que leurs fugitifs propriétaires y avaient laissé. Charles le Chauve, retranché au voisinage, obtint la retraite de ces corsaires en leur donnant un argent qui leur servit à se rendre maîtres de Bordeaux. S'étant dans la suite établis en Hollande, ils passèrent la Somme, ils passèrent l'Oise, et, en 882, arrivèrent par terre et par mer sous les murs de Paris.

L'attaque de cette ville dura dix-huit mois; trois assauts furent livrés; toutes les horreurs du plus terrible siège se firent sentir, sans que les Parisiens laissassent entrevoir le moindre signe d'impatience ou de faiblesse. Leur courage et leur constance forcèrent l'assaillant à se désister de son entreprise, mais pour aller piller Sens, et mettre à feu et à sang la Bourgogne entière. Après des dévastations cent et cent fois répétées, parut Rollon, qui, dégoûté de la vie vagabonde de ses compatriotes, s'occupa sérieusement du soin de se faire un établissement fixe et considérable. En 912 il s'empara de Rouen, déjà deux fois pris, et en fit une place d'armes d'où il menaçait un trône chancelant. Pour obtenir la paix de cet ambitieux, Charles le Simple lui proposa sa fille en mariage et le don de la province où il se trouvait tout établi. Ces offres furent acceptées; et les rois de France eurent un vassal qui plus d'une fois fit trembler ses suzerains. La Neustrie ne tarda pas à perdre son nom et à prendre celui de Normandie, qui sonnait plus agréablement à l'oreille de ses nouveaux possesseurs.

Au milieu de tant de désastres, où les peuples ne songeaient qu'à éviter l'esclavage ou la mort, les grands, chargés de l'administration des provinces, s'en étaient insensiblement rendus les maîtres, et avaient réussi à rendre leur autorité héréditaire. Ils n'avaient pas rompu tout lien avec le chef de l'empire, mais, sous le nom modeste de